

Evolution des allocations de chômage 4^{ème} trimestre 2001 - 4^{ème} trimestre 2000

Au 4^{ème} trimestre 2001, le nombre de chômeurs complets indemnisés s'est élevé en moyenne à 619 617 unités, soit une progression annuelle de 22 349 personnes (+3,74 %).

Au 4^{ème} trimestre 2001, on dénombrait en moyenne 270 988 hommes et 348 629 femmes chômeurs complets indemnisés. Aussi bien en nombre absolu qu'en pourcentage, la croissance du nombre de chômeurs a été plus marquée chez les hommes (+14 234 ou +5,54 %) que chez les femmes (+8 115 ou +2,38 %). Le chômage masculin est traditionnellement plus sensible à la conjoncture que le chômage féminin.

L'augmentation du chômage dans la classe d'âge des moins de 25 ans doit être soulignée: +5 895 (+8,47 %). Au 3^{ème} trimestre 2001, pour cette même catégorie d'âge, on observait, sur une base annuelle, seulement une croissance de 1 182 personnes (+1,56 %). C'est dans la classe d'âge des 55 ans et plus que l'augmentation du nombre d'allocataires est la plus élevée en valeur absolue (+8 259 ou +7,95 %).

Le nombre de cohabitants sans charge de famille tend à nouveau à s'accroître (+8 880 ou +3,37 %). La croissance du flux entrant des chômeurs est confirmée par l'augmentation du nombre de cohabitants en première période (B1) (+10 690 ou +24 %) et des isolés en première période (N1) (+4 097 ou +28,39 %).

Il est saisissant d'observer l'évolution défavorable parmi les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (+13 131 sur base annuelle ou +3,80 %); ce statut est évidemment sensible à la conjoncture. Le nombre de chômeurs âgés dispensés atteint, au 4^{ème} trimestre 2001, 149 432 personnes, ce qui ne représente même pas mille (771) chômeurs de plus qu'au 3^{ème} trimestre 2001.

Entre le 4^{ème} trimestre de 2001 et le 4^{ème} trimestre de 2000, le nombre d'allocations sur base des études s'est accru de 4 921 unités (+3,98 %) et celui sur base d'un travail de 17 428 unités (+3,68 %).

Evolution statistique du chômage complet

Tableau 1

Nombre d'allocations pour chômage complet (moyennes trimestrielles) par sexe, âge, catégorie d'allocations, statut d'allocation, base d'admissibilité, branche d'activités regroupées et région

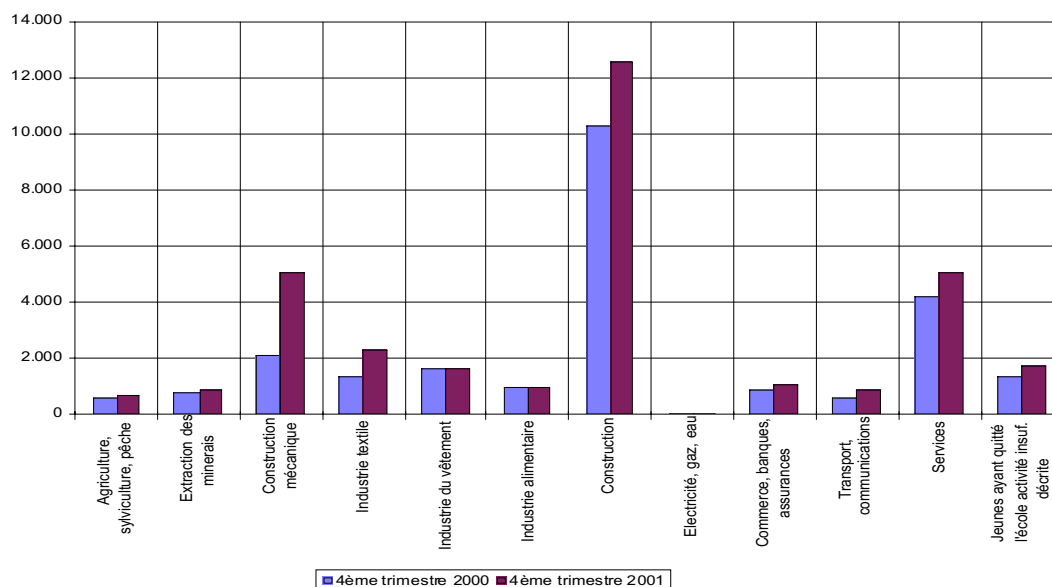
	2001		2000		différence	différence
	4 ^{ème} trimestre		4 ^{ème} trimestre		2000/2001	2000/2001 in %
Sexe						
homme	270 988	43,73 %	256 754	42,99 %	14 234	5,54 %
femme	348 629	56,27 %	340 514	57,01 %	8 115	2,38 %
Age						
-25 jaar	75 501	12,19 %	69 606	11,65 %	5 895	8,47 %
25-35 ans	152 729	24,65 %	148 697	24,90 %	4 032	2,71 %
35-45 ans	138 488	22,35 %	134 526	22,52 %	3 962	2,95 %
45-55 ans	140 818	22,73 %	140 615	23,54 %	203	0,14 %
55 ans et +	112 082	18,09 %	103 823	17,38 %	8 259	7,95 %
Catégorie d'allocations						
Cohabitant ayant charge de famille (A)	216 894	35,00 %	212 467	35,57 %	4 427	2,08 %
dont, entre autres,						
A3	28 343	4,57 %	28 481	4,77 %	-138	-0,48 %
WA	46 034	7,43 %	43 336	7,26 %	2 698	6,23 %
Isolé (N)	121 097	19,54 %	111 703	18,70 %	9 394	8,41 %
dont, entre autres, (N1)						
	18 526	2,99 %	14 429	2,42 %	4 097	28,39 %
N2	58 806	9,49 %	56 930	9,53 %	1 876	3,30 %
N3	20 198	3,26 %	19 054	3,19 %	1 144	6,00 %
WN	23 567	3,80 %	21 290	3,56 %	2 277	10,70 %
Cohabitant sans charge de famille (B)	272 250	43,94 %	263 370	44,10 %	8 880	3,37 %
dont, entre autres,						
B1	55 234	8,91 %	44 544	7,46 %	10 690	24,00 %
B2	35 167	5,68 %	36 990	6,19 %	-1 823	-4,93 %
B3	59 114	9,54 %	56 419	9,45 %	2 695	4,78 %
P	62 381	10,07 %	64 959	10,88 %	-2 578	-3,97 %
W	58 168	9,39 %	58 216	9,75 %	-48	-0,08 %
Autres (dont les dispensés pour raisons soc. et familiales)	9 376	1,51 %	9 728	1,63 %	-352	-3,62 %
Statut d'allocation						
CCI demandeurs d'emploi	358 701	57,89 %	345 570	57,86 %	13 131	3,80 %
Dispense ALE	16 718	2,70 %	15 989	2,68 %	729	4,56 %
Formation professionnelle	10 578	1,71 %	9 835	1,65 %	743	7,55 %
Dispense pour suivre des études	11 838	1,91 %	10 868	1,82 %	970	8,93 %
dont dispense enseignants	798	0,13 %	811	0,14 %	-13	-1,6 %
Temps partiel volontaire	26 311	4,25 %	25 914	4,34 %	397	1,53 %
Temps part. avec alloc. de garantie de revenu	37 297	6,02 %	36 089	9,04 %	1 208	3,35 %
Dispense NDE âgés	149 432	24,12 %	143 938	24,10 %	5 494	3,82 %
Dispense pour raisons sociales et familiales	8 741	1,41 %	9 064	1,52 %	-323	-3,56 %
Base d'admissibilité						
Travail	490 967	79,24 %	473 539	79,28 %	17 428	3,68 %
Etudes	128 650	20,76 %	123 729	20,72 %	4 921	3,98 %
Branche d'activités regroupées						
agriculture	8 348	1,35 %	8 495	1,42 %	-147	-1,73 %
construction	33 982	5,48 %	33 664	5,64 %	318	0,94 %
industrie	127 919	20,64 %	126 736	21,22 %	1 183	0,93 %
dont:						
industrie chimique	10 606	1,71 %	10 127	1,70 %	479	4,73 %
construction mécanique	22 383	3,61 %	20 404	3,42 %	1 979	9,70 %
industrie des produits alimentaires	16 797	2,71 %	16 645	2,79 %	152	0,91 %
industrie du vêtement	16 764	2,71 %	17 637	2,95 %	-873	-4,95 %
services commerciaux	240 292	38,78 %	223 379	37,40 %	16 913	7,57 %
dont:						
commerce	57 626	9,30 %	56 982	9,54 %	644	1,13 %
banques/assurances	9 985	1,61 %	9 254	1,55 %	731	7,90 %
horeca	28 737	4,64 %	27 475	4,60 %	1 262	4,59 %
services aux entreprises	50 090	8,08 %	44 099	7,38 %	5 991	13,59 %
services non commerciaux	80 085	12,92 %	77 233	12,93 %	2 852	3,69 %
dont:						
enseignement	15 380	2,48 %	15 259	2,55 %	121	0,79 %
jeunes ayant quitté l'école/activités insuffisamment décrites	128 991	20,82 %	127 761	21,39 %	1 230	0,96 %
Répartition régionale						
Région flamande	280 264	45,23 %	270 609	45,31 %	9 655	3,57 %
Région wallonne	261 202	42,16 %	251 169	42,05 %	10 033	3,99 %
Région de Bruxelles-Capitale	78 151	12,61 %	75 490	12,64 %	2 661	3,52 %
TOTAL	619 617	100,00 %	597 268	100,00 %	22 349	3,74 %

Tableau 2
Allocations de chômage temporaire en moyenne journalière par secteur

Secteur	2001		2000		différence 2000/2001	différence 2000/2001 in %
	4 ^{ème} trimestre		4 ^{ème} trimestre			
Agriculture, sylviculture, pêche	666	1,79 %	566	2,05 %	100	17,63 %
Extraction de minerais	901	2,42 %	742	2,68 %	159	21,41 %
Industrie de transformation	14 487	38,85 %	9 010	32,57 %	5 477	60,79 %
dont:						
<i>construction mécanique</i>	4 974	13,34 %	2 123	7,68 %	2 851	134,31 %
<i>industrie textile</i>	2 251	6,04 %	1 335	4,83 %	916	68,59 %
<i>industrie du vêtement</i>	1 615	4,33 %	1 620	5,86 %	-5	-0,30 %
<i>industrie alimentaire</i>	930	2,49 %	915	3,31 %	16	1,70 %
Construction	12 564	33,69 %	10 328	37,34 %	2 236	21,65 %
Electricité, eau, gaz	32	0,08 %	27	0,10 %	5	17,71 %
Commerce, banques, assurances	991	2,66 %	854	3,09 %	137	16,09 %
Transport, communications	858	2,30 %	602	2,18 %	256	42,40 %
Services	5 045	13,53 %	4 169	15,07 %	876	21,02 %
Jeunes ayant quitté l'école, activités insuffisamment décrites	1 746	4,68 %	1 363	4,93 %	383	28,12 %
Total	37 289	100,00 %	27 660	100,00 %	9 629	34,81 %

Graphique 1

Chômage temporaire selon le secteur (moyenne journalière)



L'affaiblissement de la conjoncture se manifeste clairement dans l'évolution du chômage temporaire.

Le retournement conjoncturel s'est fait sentir tôt au cours de l'année: le volume de production dans le secteur textile a commencé à baisser dès le 1^{er} trimestre 2001. Le secteur de la construction traverse aussi une période difficile: le baromètre de la construction indique même un creux du cycle conjoncturel depuis les événements du 11 septembre.

Cette tendance vaut également dans le secteur de la construction mécanique: on observe par exemple une surcapacité, un ralentissement de la croissance économique et une baisse des ventes dans l'industrie automobile et les entreprises de sous-traitance.

Le secteur touristique a également subi les conséquences du 11 septembre avec l'effondrement des réservations hivernales auprès des organismes de voyage; ceci a engendré du chômage temporaire.

Tableau 3

Nombre d'allocations de prépension et d'allocations pour chômeurs âgés dispensés de l'inscription comme demandeurs d'emploi (moyennes trim.) par sexe, âge, BC, région et branche d'activités regroupées

	2001		2000		différence 2000/2001	différence 2000/2001 in %
	4 ^{ème} trimestre		4 ^{ème} trimestre			
Sexe						
homme	177 082	68,57 %	180 123	69,75 %	-3 041	-1,69 %
femmes	81 172	31,43 %	78 108	30,25 %	3 065	3,92 %
Age						
50 - 55 ans	60 962	23,61 %	64 224	24,87 %	-3 262	-5,08 %
55 - 60 ans	103 025	39,89 %	96 635	37,42 %	6 390	6,61 %
60 ans et plus	94 268	36,50 %	97 372	37,71 %	-3 104	-3,19 %
BC						
Anvers	21 020	8,14 %	21 373	8,28 %	-353	-1,65 %
Bruxelles	20 948	8,11 %	21 086	8,17 %	-138	-0,65 %
Liège	17 660	6,84 %	18 018	6,98 %	-357	-1,98 %
Gand	15 292	5,92 %	15 209	5,89 %	83	0,55 %
Hasselt	15 241	5,90 %	15 116	5,85 %	125	0,82 %
Charleroi	13 730	5,32 %	13 492	5,22 %	238	1,76 %
Turnhout	13 657	5,29 %	13 757	5,33 %	-101	-0,73 %
Vilvorde	12 307	4,77 %	12 594	4,88 %	-287	-2,28 %
Louvain	10 515	4,07 %	10 545	4,08 %	-30	-0,28 %
Maline	9 522	3,69 %	9 655	3,74 %	-132	-1,37 %
La Louvière	8 448	3,27 %	8 192	3,17 %	256	3,13 %
Courtrai	8 297	3,21 %	8 313	3,22 %	-16	-0,20 %
Bruges	7 324	2,84 %	7 392	2,86 %	-69	-0,93 %
Alost	7 309	2,83 %	7 315	2,83 %	-6	-0,08 %
Nivelles	6 843	2,65 %	6 734	2,61 %	109	1,62 %
St-Nicolas	6 599	2,56 %	6 609	2,56 %	-10	-0,15 %
Namur	6 513	2,52 %	6 442	2,49 %	71	1,10 %
Roulers	6 419	2,49 %	6 450	2,50 %	-31	-0,48 %
Mons	6 000	2,32 %	5 671	2,20 %	329	5,81 %
Tongres	5 884	2,28 %	5 877	2,28 %	7	0,12 %
Termonde	5 812	2,25 %	5 854	2,27 %	-43	-0,73 %
Ostende	5 687	2,20 %	5 611	2,17 %	76	1,35 %
Tournai	5 512	2,13 %	5 367	2,08 %	144	2,69 %
Verviers	5 259	2,04 %	5 280	2,04 %	-21	-0,40 %
Audenarde	3 250	1,26 %	3 239	1,25 %	11	0,34 %
Huy	3 094	1,20 %	3 073	1,19 %	21	0,67 %
Ypres	2 792	1,08 %	2 701	1,05 %	91	3,38 %
Arlon	2 575	1,00 %	2 495	0,97 %	80	3,21 %
Mouscron	2 513	0,97 %	2 457	0,95 %	56	2,28 %
Boom	2 235	0,87 %	2 316	0,90 %	-81	-3,51 %
Répartition régionale						
Région flamande	159 160	61,63 %	159 925	61,93 %	-765	-0,48 %
Région wallonne	78 146	30,26 %	77 220	29,90 %	926	1,20 %
Région Bruxelles-Capitale	20 948	8,11 %	21 086	8,17 %	-138	-0,65 %
Branche d'activités regroupées						
Agriculture, sylviculture, pêche	1 244	0,48 %	1 251	0,48 %	-6	-0,51 %
Extraction de minerais	15 312	5,93 %	17 083	6,62 %	-1 771	-10,37 %
Industrie de transformation	113 513	43,95 %	114 519	44,35 %	-1 006	-0,88 %
<i>dont:</i>						
<i>construction mécanique</i>	31 656	12,26 %	30 119	11,66 %	1 537	5,10 %
<i>production métallurgique</i>	12 433	4,81 %	13 313	5,16 %	-879	-6,61 %
<i>industrie chimique</i>	11 788	4,56 %	11 809	4,57 %	-20	-0,17 %
<i>industrie alimentaire</i>	10 940	4,24 %	11 103	4,30 %	-163	-1,47 %
Construction	22 573	8,74 %	22 764	8,82 %	-190	-0,84 %
Electricité, eau, gaz	331	0,13 %	378	0,15 %	-48	-12,60 %
Commerce, banques, assurances	25 950	10,05 %	25 607	9,92 %	343	1,34 %
Transport, communications	7 725	2,99 %	7 591	2,94 %	134	1,77 %
Services	53 859	20,86 %	51 312	19,87 %	2 547	4,96 %
Activités insuffisamment décrites	17 748	6,87 %	17 726	6,86 %	22	0,12 %
TOTAL	258 255	100,00 %	258 231	100,00 %	24	0,01 %

L'augmentation du nombre de prépensionnés et des chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi s'est pour ainsi dire arrêtée entre le 4^{ème} trimestre 2001 et le 4^{ème} trimestre 2000.

Par contre, on observe un mouvement inverse selon le sexe: en base annuelle, le nombre de femmes croît encore de 3 065 unités.

Cette augmentation est quasiment compensée par la diminution chez les hommes.

L'évolution selon la classe d'âge offre une image contrastée: diminution parmi les 50 - 55 ans et les 60 ans et plus, forte croissance parmi les 55 - 60 ans (+6 390).

Tableau 4
Nombre d'allocations pour prépension (données trimestrielles)
réparti par sexe et âge

Age	4 ^{ème} trimestre 2001			4 ^{ème} trimestre 2000		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
50-55 ans	5 292	1 116	6 408	6 954	1 393	8 347
55-60 ans	30 891	7 115	38 007	30 586	7 225	37 811
60 ans et +	59 252	5 156	64 408	62 527	5 608	68 135
TOTAL	95 435	13 387	108 822	100 067	14 227	114 293

Age	Ecart 2001/2000			Ecart 2001/2000 in %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
50-55 ans	-1 662	-278	-1 939	-23,90 %	-19,93 %	-23,23 %
55-60 ans	306	-110	196	1,00 %	-1,52 %	0,52 %
60 ans et +	-3 275	-452	-3 727	-5,24 %	-8,06 %	-5,47 %
TOTAL	-4 631	-840	-5 471	-4,63 %	-5,90 %	-4,79 %

Tableau 5
Nombre d'allocations pour chômeurs âgés bénéficiant d'une dispense de l'obligation d'inscription (données trimestrielles) réparti par sexe et âge

Age	4 ^{ème} trimestre 2001			4 ^{ème} trimestre 2000		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
50-55 ans	24 744	29 810	54 554	25 830	30 047	55 877
55-60 ans	33 436	31 582	65 018	30 490	28 334	58 824
60 ans et +	23 467	6 393	29 860	23 737	5 500	29 237
TOTAL	81 647	67 785	149 432	80 057	63 881	143 938

Age	Ecart 2001/2000			Ecart 2001/2000 in %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
50-55 ans	-1 086	-237	-1 323	-4,20 %	-0,79 %	-2,37 %
55-60 ans	2 947	3 248	6 194	9,66 %	11,46 %	10,53 %
60 ans et +	-270	894	623	-1,14 %	16,25 %	2,13 %
TOTAL	1 590	3 904	5 495	1,99 %	6,11 %	3,82 %

Entre le 4^{ème} trimestre 2001 et le 4^{ème} trimestre 2000, le nombre d'allocations de prépension a de nouveau diminué de 5 471 unités (- 4,79 %). Ce n'est que parmi les hommes de 55 à moins de 60 ans que l'on observe une augmentation (+306 ou +1 %).

La croissance du nombre de chômeurs âgés non demandeurs d'emploi continue à s'atténuer (+5 495 ou +3,82 %). Entre le 3^{ème} trimestre 2001 et le 3^{ème} trimestre 2000, ce nombre de chômeurs avait encore crû de 6 879 unités. La confirmation de la diminution du flux entrant s'observe parmi les 50 -55 ans dont le nombre, sur une base annuelle, chute de 1 323 (-2,37 %).

La situation de certains groupes spécifiques sur le marché du travail peut être plus précaire que pour d'autres.

On a déjà attiré l'attention sur le caractère structurel du chômage complet parmi la classe d'âge des plus de 45 ans. Le niveau d'études est un facteur déterminant de l'inégalité sociale. Le tableau ci-après indique le rapport entre le nombre moyen d'allocataires en chômage complet et la population active réparti en fonction du niveau d'études. Par population active, on entend l'ensemble des personnes avec un emploi (d'après l'enquête sur les forces de travail de l'INS) augmenté des chômeurs complets indemnisés.

Tableau 6
Niveaux de chômage complet en 2000 selon la classe d'âge, le niveau d'études et le sexe

Age	Hommes				
	15-24	25-34	35-34	45-54	55 et plus
Niveau d'étude					
Secondaire inférieur max.	24,99 %	19,32 %	13,59 %	16,90 %	39,21 %
Secondaire supérieur max.	7,62 %	4,35 %	2,31 %	3,50 %	10,11 %
Supérieur non universitaire type court	3,99 %	2,65 %	1,68 %	2,96 %	7,65 %
Supérieur non universitaire type long	1,42 %	1,41 %	0,92 %	1,65 %	4,47 %
Universitaire	2,00 %	1,50 %	0,85 %	1,29 %	2,74 %
Total	12,65 %	7,55 %	6,44 %	9,39 %	24,61 %

Age	Femmes				
	15-24	25-34	35-34	45-54	55 et plus
Niveau d'étude					
Secondaire inférieur max.	45,03 %	37,35 %	25,60 %	31,17 %	44,57 %
Secondaire supérieur max.	18,25 %	13,31 %	8,03 %	9,02 %	15,92 %
Supérieur non universitaire type court	5,80 %	5,04 %	2,91 %	2,89 %	6,55 %
Supérieur non universitaire type long	2,08 %	2,91 %	1,52 %	1,33 %	1,60 %
Universitaire	3,30 %	2,87 %	2,03 %	1,95 %	2,55 %
Total	20,52 %	14,32 %	11,76 %	16,76 %	30,92 %

Age	Total				
	15-24	25-34	35-34	45-54	55 et plus
Niveau d'étude					
Secondaire inférieur max.	32,59 %	28,57 %	18,39 %	22,50 %	41,16 %
Secondaire supérieur max.	12,57 %	8,46 %	4,96 %	5,76 %	12,14 %
Supérieur non universitaire type court	5,25 %	4,07 %	2,41 %	2,92 %	7,20 %
Supérieur non universitaire type long	1,74 %	1,97 %	1,13 %	1,55 %	3,94 %
Universitaire	2,74 %	2,16 %	1,31 %	1,48 %	2,70 %
Total	16,21 %	7,55 %	8,84 %	12,42 %	26,77 %

Sources: INS: Enquête sur les forces de travail 2000 - ONEM

Il apparaît aussi des niveaux de chômage des chômeurs complets qu'un certain nombre de groupes à risques - les personnes faiblement scolarisées - restent fortement présents parmi la population au chômage.

Ainsi les niveaux de chômage parmi les personnes peu scolarisées (de niveau secondaire inférieur au maximum) peuvent atteindre jusqu'au double de la moyenne. Ce phénomène ne s'observe pas seulement parmi les chômeurs âgés mais également parmi les jeunes chômeurs (en 2000, 39 451 chômeurs complets indemnisés de moins de 25 ans n'avaient atteint au maximum que le niveau secondaire inférieur). Ces derniers posent problème: il apparaît selon une recherche qu'il y a encore quatre élèves sur dix qui accusent un retard scolaire de un an ou plus dans l'enseignement secondaire.

Le niveau de chômage parmi les femmes est toujours beaucoup plus élevé que parmi les hommes. Ce niveau est quasiment le double dans la tranche d'âge des 25 à 44 ans. Les seules exceptions à ce constat s'observent parmi les femmes de 45 à 54 ans avec un niveau d'étude d'enseignement supérieur non universitaire et parmi les femmes de plus de 55 ans d'un niveau d'étude supérieur à celui de l'enseignement secondaire: pour ces deux groupes, le niveau de chômage est moins élevé que chez les hommes.